

Le Puy-St-Martinois

Numéro 55

janvier 2010

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 3 : Jeunesse
- 4 : Culture
- 7 : Sport
- 8 : Histoire
- 12 : Festivités



Photo I. Maurin

Edito du Maire

Lorsque vous recevrez ce nouveau numéro du Puy Saint Martinois, et même si la température est légèrement plus clémente que ces jours ci, la nouvelle année sera à peine commencée ... ainsi le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 et puisque cette saison des vœux est propice au partage de bonne humeur, et à l'élaboration de bonnes résolutions et de projets divers, pour ne pas être en queue de peloton, voici quelques suggestions que chacun peut adapter à son caractère et à ses goûts :

-En conseil municipal récemment j'ai lancé une idée (qui m'avait d'ailleurs été soufflée par d'autres !) : la création d'une commission dite extramunicipale et baptisée « 3T » pour Traditions – Territoire – Tourisme. Mais pour tout dire, elle n'a reçu qu'un accueil très timide alors que dans les faits vous êtes nombreux à participer à des actions qui se rattachent tantôt au territoire, tantôt au tourisme ou aux traditions. Un des derniers exemples en date et en tout cas postérieur à mon idée 3T :

- La poste bouge (ça nous en avons tous été témoins ! et peut-être aussi victimes !) et les postiers changent ... le service de distribution du courrier pour maintenir un fonctionnement normal demande aux communes rurales de nommer et numéroter non seulement les rues dans les

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450

Tél : 04.75.90.16.70

Directeur de la publication
Nicolas Leseigneur

Comité de rédaction
- Christophe Arnaud
- Jean-Michel Murer
- Véronique Zucchiati

villages mais également les chemins desservant la campagne. (A chacun d'imaginer ce que serait le scénario : Pas de nom, Point de distribution !) Certains d'entre vous ont rejoint un groupe d'élus pour « plancher » sur le nom notamment des nouvelles voies dans le village, sur le choix de la meilleure numérotation. Après le centre ville, viendra la campagne. Une fois ce problème lié à une bonne distribution du courrier dans le futur résolu, d'autres sujets de débats et de choix possibles surviendront à n'en pas douter (la circulation dans le vieux village, l'emplacement des pôles de tri sélectif, leur esthétique, la conservation et la mise en valeur d'un patrimoine local -etc.).

Le cercle peut donc s'agrandir ! je ne parle pas de celui des différents dossiers à traiter, mais bien évidemment de celui des participants aux groupes de réflexion ; si l'un des 3T vous branche, n'hésitez pas à vous faire connaître et faites le savoir !

Actions CCAS du mois de décembre

Cette année trois actions ont été menées en faveur des personnes âgées de Puy Saint Martin à l'occasion des fêtes de fin d'année. La première fût le traditionnel goûter offert par la Mairie aux personnes pouvant se déplacer. Ce moment de convivialité a été ponctué de chansons interprétées par des enfants fréquentant le Centre de loisirs. Les personnes invitées, accompagnées par deux accordéonistes de talent qui se reconnaîtront, ont interprété des chants connus de tous.

Ensuite nous avons pensé aux personnes de Puy Saint Martin qui sont actuellement résidents dans une maison de retraite. Nous leur avons transmis un petit mot signé par tous les membres du Conseil Municipal et les membres Bénévoles du CCAS.

Les membres du CCAS se sont rendus chez les personnes ne pouvant se déplacer pour des raisons d'ordre médical avec un petit cadeau qui a été très apprécié. Nous avons passé un moment chaleureux avec elles afin de leur signifier qu'elles ne sont pas oubliées malgré leurs difficultés.

A tous merci de votre participation et bonne année 2010.

Irène Maurin

Carnet

Naissances :

- Rubens FURLING
- Tom Matéo HAAS

Décès :

- Baptistie Lucie MARCHAND

Horaires des services publics

Mairie

Lundi

8h30-12h00 et 17h00-19h00

Mardi et jeudi

8h30-12h30

Vendredi

8h30-12h00 et 14h00-16h00

Poste

Du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le mercredi (fermé)

Trésorerie

Tous les jeudi de 9h-12h

Travailleur social

2ème mardi de chaque mois de 9h30 à 10h30

Jeunesse



Le Charivari vous propose

**UN CAMP NEIGE ET SKI ALPIN
à Lus La Croix Haute, du 22
au 26 FEVRIER 2010**



Au programme : 3 jours de ski de piste, course de luges, ballade en raquettes et bataille de boules de neige. Séjour pour les enfants à partir de 6 ans, en pension complète dans un gîte. 20 places maximum.

Clôture des inscriptions le 8 janvier 2010.
Prix du séjour : Puy St Martin et Roynac : 310€
Extérieurs : 330€

Ce prix comprend: le gîte, les repas, le transport en car, la location du matériel (ski, chaussures, raquettes...), et les forfaits.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Amicale Laïque de Puy St Martin et Roynac-rue Chantecaille - 26450 Puy St Martin - 04 75 90 28 84 ou clshcharivari@free.fr

Renseignements et inscriptions :

Le « Charivari »
Rue Chantecaille-
26450 Puy Saint Martin

Tel /fax :
04 75 90 28 84

email :
clshcharivari@free.fr

Horaires d'ouvertures :

Mercredis et vacances :
-7h30 (si
inscription)/18h
-ou 9h/18h

Les jours d'écoles :
-7h30 (si inscription)/9h
-8h30/11h (le mardi et
le vendredi)

Les "**PETITS CHANTEURS DE PUY SAINT MARTIN**" sont enfin baptisés, suite à leur premier concert loin de notre village.

Certains parmi vous les ont déjà peut-être entendus sous le chapiteau du cirque "Gone" au printemps dernier... C'était le petit groupe de "l'Atelier vocal du Charivari" ... Toujours dirigés par Philippe Simon, ils sont maintenant huit : Elsa, Joy, Jeanne, Louise, Clémence, Suzanne, Raphaël et Antoine.

Le 12 décembre dernier, ils ont enchanté le public de l'église de Fauconnières (près de Montélier) au cours du concert de Noël qui a rassemblé autour d'eux deux chorales d'adultes... Entre différents chants communs sur le thème de Noël, les "Petits Chanteurs de Puy St Martin" se sont fait remarquer par leur prestation : "Bella Ciao" en italien, la berceuse d'Azur et Asmar (en arabe comme dans le film), la chanson célèbre du film "les Choristes" et "Fais comme l'oiseau" (le tube de Michel Fugain, repris par le public...) Tout cela interprété dans un trépidant jeu polyphonique à deux voix ! Vous entendrez encore certainement parler d'eux : Ils ont entre huit et dix ans, mais "la valeur n'attend pas le nombre des années..."

Cette année, Philippe Simon a commencé à former quelques "nouveaux" et plus jeunes, en vue d'une belle chorale d'enfants.

La dimension du petit groupe est particulièrement adaptée à un réel travail sur la justesse de l'expression vocale.

Il y a encore possibilité de rejoindre l'Atelier dès le début Janvier.

Les horaires ont été aménagés pour ceux qui viennent de plus loin, et pour permettre un moment commun entre les deux groupes :

- 17h15 à 18h: premier groupe
- 17h45 à 18h45 : deuxième groupe

Merci à l'Amicale laïque pour cette heureuse initiative !

Culture

Bibliothèque Communale

Les Animations

« **Chansons des années 40** » : par Pierre GILES. Cette soirée du 26 septembre 2009 a été à la hauteur de nos attentes. Pierrot, comme d'habitude, nous a enchantés. Le public a répondu présent, nous le remercions pour sa fidélité. La recette sera affectée à des acquisitions de livres ou la mise en place d'animations.

Toutes les animations proposées en Bibliothèque sont gratuites et offertes par l'association de la bibliothèque.

« **Carnets de voyage** » : animation organisée par la M.D.V.D. de Crest en lien avec diverses bibliothèques de la vallée de la Drôme. Durant 3 mercredis du mois d'octobre, animés par le salarié ; 7 enfants ont pu participer à cette activité et créer leur propre carnet de voyage.

« **Heure du Conte** » : 3 séances ont eu lieu à la bibliothèque par Dany Leborne pour : un groupe de 15 enfants de l'Amicale Laïque le mercredi 18 novembre, 2 classes de l'école le jeudi 19 novembre (partenariat Biblio/Ecole). Cette animation est reconduite pour le 1er trimestre 2010.

« **Animation Décorations de Noël** » : Autour du thème de Noël, pour les mamans et les enfants, 2 séances ont eu lieu les mercredis 9 et 16 décembre de 9 h. à 12 h. à la bibliothèque. Les enfants ont pu choisir albums et documentaires sur ce thème et apprendre à créer des décorations, emporter les explications, du matériel... pour continuer en famille. Une cinquantaine d'enfants sont ainsi venus à la bibliothèque sur ces 2 mercredis. Si les 3 animatrices ont eu un gros travail de préparation – plus la magnifique décoration de la salle – elles n'ont pas boudé leur plaisir devant l'enthousiasme des enfants, leur curiosité et la participation des parents.

Une animation autour du thème de « mardi gras » aura lieu début février sur ce même principe (se renseigner à la bibliothèque jours et horaires).

« **Bébés lecteurs** » : Bonne reprise pour cette animation. (3 séances d'octobre à décembre 2009). Monique et Guillemette ont participé à un stage de formation de 2 jours à la M.D.D. de Valence et se sont rendues à la M.D.V.D. de Crest pour confronter leur pratique et emprunter les albums correspondant aux thèmes choisis. Calendrier 2010 : Consulter l'agenda.

« **Racontage** » : le 2ème mercredi du mois à 11 h. au C.L.S.H. 3 séances de lecture à nos aînés ont eu lieu d'octobre à décembre pour des groupes de 2 à 6 personnes. Calendrier 2010 : Consulter l'agenda.

Agenda Bibliothèque

Janvier

Bébés lecteurs : jeudi 14 et 28
de 11 h. à 11 h.45
Racontages : mercredi 13

Février

Animation Mardi Gras
Racontages : mercredi 10
Bébés lecteurs : jeudi 11
Théâtre : jeudi 11

Mars

Bébés lecteurs : jeudi 11 et 25
Racontages : mercredi 10

Avril

Bébés lecteurs : jeudi 8
Racontages : mercredi 14
Foire aux fleurs : dimanche 18

Mai

Bébés lecteurs : jeudis 6 et 27
Théâtre : vendredi 7
Racontages : mercredi 12

Juin

Racontages : mercredi 9

juillet

Concert : mardi 27 chorale
DELTA

Culture



« Foires » : Foire Froide : 13 décembre 2009 – Il a fait très froid mais nous avons bien résisté avec l'Amicale Laïque pour vous servir du vin chaud. Foire aux Fleurs : 18 avril 2010 – la Bibliothèque et l'Amicale Laïque vous attendront nombreux autour de leur stand.

« Théâtre » : Cette année nouveau partenariat de la Comédie Itinérante avec le Comité des Fêtes de Cléon : Jeudi 11 février à 20 h. :

« SORCIERES ! RIEN D'HUMAIN » - texte de Marie NDiaye (prix Goncourt 2009) – Mise en scène, Olivier Werner – Salle des fêtes de Cléon. Une exposition de quelques ouvrages de Marie NDiaye et d'un visuel fourni par la Comédie Itinérante aura lieu à la bibliothèque de Puy du 12 janvier au 13 février 2010.

Vendredi 7 mai à 20 h. : « LES CIMES IMPROBABLES » - texte de Pierre Charmoz – mise en scène Denis Déon – Salle des Fêtes de Puy St-Martin. Pensez à réserver vos places.

« Concert » : Nous l'avons appréciée en 2009 ! La chorale DELTA dirigée par Coline SERREAU revient le mardi 27 juillet 2010 à 20 h.30 à l'Eglise.

Informations générales

Une délibération a été prise par le Conseil Municipal pour l'informatisation du fond et de la gestion (logiciel + 3 journées de formation pour 4 bénévoles). Un dossier de demande de subvention a été monté et déposé auprès du Conseil Général par l'intermédiaire du service de gestion de la Médiathèque Départementale de Valence. Il est bien entendu que cette informatisation ne se réalisera qu'avec l'obtention de la subvention (3638 € H.T.) et la participation de la Mairie que nous remercions pour cet engagement.

Bénévoles : Beaucoup de bénévoles travaillent et ne sont pas aussi libres qu'elles le voudraient. Aussi pour continuer nos activités d'animation et les permanences d'accueil du public nous sollicitons toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans cette action au service du public, en particulier et en priorité auprès des enfants. La Médiathèque offre la possibilité d'effectuer des stages de formation pour celles et ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre. Au cours de la prochaine Assemblée Générale, la composition du Conseil d'Administration devra être revue.

Fond de la Bibliothèque : 3500 livres + 1000 de la M.D.V.D. sont à la disposition des adhérents. Les non-adhérents peuvent aussi fréquenter la bibliothèque et consulter sur place différentes revues : Géo, Que choisir, Etudes Drômoises, Epines Drômoises, Lire et autres documentaires. En début d'année de nouvelles acquisitions vous seront proposées (après catalogage). La fréquentation de la bibliothèque, tant par les enfants que par les adultes, est importante et nous nous en réjouissons. Nous vous attendons. Poussez la porte (c'est difficile), mais on y arrive.

Bonne année 2010 à toutes et tous.

La Présidente, Charlette LAMANDE.

L'association Chœur Odyssée Puy St Martin

a le plaisir de vous annoncer la création d'un **Atelier de Chant choral ouvert à tous**

Le mercredi à Puy Saint Martin
20h30 à 22h à l'espace
Clément (parc de la mairie)

Le travail des choristes
s'achèvera sur une
participation au concert du
Chœur Odyssée :

« Chants sacrés du moyen-âge
à la renaissance » qui aura lieu
à Puy St Martin fin
septembre/début octobre 2010

participation aux frais
pédagogiques dépendant du
nombre d'inscriptions

Renseignements :
04 75 98 83 62 / 06 28 29 54 30
Philippe SIMON

Culture

T.I.S.M. ET COCORIN c'est bien reparti

Comme en 2008 à Aouste pour les 12° Rencontres de Théâtre Amateur, le Théâtre Intercommunal Saint Martin et Lo Cocorin de la Pinha se retrouveront ensemble à Etoile pour les 14°. Ce sera le second weekend d'avril 2010, aux côtés d'une dizaine d'autres troupes.



Le T.I.S.M. présentera une comédie semi-policrière en 1 acte avec des personnages hauts en couleur : un conseiller général et ministre un peu porté sur la bouteille, un curé, une maire récemment élue, une servante qui commande son gendarme de mari et une vénérable centenaire. C'est toujours Maurice CHALAMEL qui adaptera et mettra en scène cette pièce qui sera certainement rejouée dans le cadre de la Semaine Cyclo de Puy Saint Martin.

De son côté Lo Cocorin présentera une comédie qui avait été jouée en « patois » à Puy et dans des communes voisines avec Andréa RIEUX dans le principal rôle. Pour être mieux comprise par les non-patoisants, elle sera donnée avec une partie importante en français. Elle sera au programme de la fête du Reviscol à Montélimar le 7 mai 2010. Un homme paraît à l'article de la mort et seul un « remède miracle » pourrait le sauver... Les répétitions ont déjà commencé pour les 2 groupes qui auront d'autres occasions de reprendre leur répertoire.

T.I.S.M. et Cocorin remercient la municipalité pour les locaux mis à leur disposition et pour les subventions accordées et seront toujours heureux d'être rejoints par de nouveaux acteurs.

Les classes de flûte et piano de l'école de musique

ont animé avec succès et convivialité le repas des anciens qui s'est tenu dans les locaux du CLSH le mercredi 9 décembre. Les deux professeurs Isabelle Pavageau et Claire-Hélène Bari avaient concocté un programme varié qui a permis aux élèves de jouer collectivement et ainsi offrir un réel concert à nos aînés.

L'audition de l'école se tiendra le vendredi 11 juin à la salle des fêtes. D'autres auditions organisées d'une part par les classes de flûte et piano (Divertimento le vendredi 2 avril 2010) d'autre part par la classe de guitare sont prévues durant le premier trimestre.



Sport

Les jeunes vététistes du club cyclo sont sportifs

L'année 2009 a été faite de randonnées et de découvertes, pour les 14 jeunes vététistes du club cyclo. Agés de 10 à 16 ans, les garçons sont accompagnés depuis septembre par deux jeunes filles de 13 ans (Maurine et Romane). Leur motivation les aide à progresser rapidement, descente technique et parcours trialisant n'auront bientôt plus de secret, sous la responsabilité de Philippe Delauzun, moniteur. Les autres accompagnateurs sont les adultes licenciés du club, brevetés fédéraux, et des parents courageux. Du courage il en faut, car les jeunes les plus entraînés effectuent facilement des parcours de plus de 35kms...

Cette année, nous sommes sortis 30 fois dont 10 sur des rallyes en Drôme, Ardèche et Isère. Le premier rallye raid départemental a permis de rencontrer les jeunes drômois et ardéchois. Pour la première sortie sur la neige, l'hiver dernier, on a pu tester l'adhérence de nos pneumatiques et traverser les congères. Le premier col de plus 1000 m d'altitude a été franchi par la Porte de Barry, dans la forêt de Saou.



Lors de notre premier séjour club à Paladru (38), lors du week-end de la Pentecôte, les jeunes ont découvert le Lac Bleu d'abord à VTT, par les chemins balisés qui le longe, puis lors des initiations à la navigation, à bord d'une goélette et d'avirons.

Tout un ensemble de souvenirs inoubliables, racontés en photos sur le blog du Club (<http://cyclo-puysaintmartinois.over-blog.net>).

Pour l'année 2010, plusieurs projets sont en cours :

- Samedi 23 janvier à Saou, sur le thème « les neveux à la rencontre des tontons », en partenariat avec le Club VTT de Saou « les Tontons Déraillleurs ».
- Samedi 30 janvier et 6 février : stage animateur pour Pascal (Le fidèle accompagnateur) et pour les trois jeunes âgés de 16 ans (Quentin, Robin et Nathaël).
- Samedi 6 Mars : stage pilotage et maniabilité pour les mêmes, qui devront à leur tour former leurs copains et copines du club.
- Dimanche 21 Mars : Rallye Raid départemental à Mours st Eusèbe (26).
- Samedi 3 Avril : Pâques en Provence à Sault, au pied du Mont Ventoux (84).
- Dimanche 25 Avril : accueil des participants aux 16e balcons de la Valdaine, Puy St Martin.
- Fin Mai : week-end Club dans le Luberon (84).
- Du 10 au 18 Juillet : Semaine Fédérale des jeunes à Saint Paul Trois Châteaux (26).

Il n'est pas trop tard pour les jeunes, garçons ou filles, de venir nous rejoindre !! On rappellera que l'école cyclo VTT est ouverte à tous, à la seule condition d'être motivés, et comprend des jeunes de Puy St Martin, Roynac, Manas, Francillon, La Bégude de Mazenc, ...

Histoire

Extrait de la monographie de l'instituteur LUCET en 1892.

On trouve fort peu d'écrits historiques sur Puy Saint Martin. Et l'on peut en partie appliquer à cette commune ces paroles du philosophe : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire !

Le nom de Puy vient de l'élévation où est situé le village. Autrefois, c'était le Puy-en-Valdaine. La religion en fit Puy Saint Martin. Pendant la période révolutionnaire on l'appelait Puy-Montagne. Ce petit village a subi le sort des peuples environnants. Les cartes anciennes le placent à l'extrémité sud-est du district des Ségalaumiens. Mais nulles traces de l'occupation romaine.

Il n'y a que 66 ans que des routes carrossables ont été tracées à travers la commune. On ne pouvait transporter les denrées qu'à dos de mulet dans les communes avoisinantes. La plaine était un vaste marécage, un quartier porte encore le nom du marais, entouré de bois de tous côtés. Les anciens se rappellent fort bien avoir vu encore les lieux bas couverts par les eaux. Aucun écrit non plus, aucun monument ne rappelle la période franque.

Il n'en est pas de même de l'époque féodale. Avant 1790, le Puy Saint Martin était une communauté de l'élection, subdélégation et sénéchaussée de Montélimar, formant une paroisse du diocèse de Valence dont l'église sous le vocable de St Martin, était celle d'un prieuré de l'ordre de St Benoit et de la dépendance du prieur de St Marcel les Sauzet, qui fut uni à ce prieuré dans le cours du XVème siècle. De ce chef le prieur de St Marcel eut les dîmes de cette paroisse dont le curé était de sa collation. Il y a un quartier au levant du village de Puy Saint Martin qui porte le nom de Cure, parce qu'il appartenait au prieur ou curé.

Avant la révolution, l'église de Puy Saint Martin était située à la partie la plus élevée du coteau qui domine le village. On voit encore dans les ruines l'escalier du clocher. C'est là aussi qu'était le cimetière. L'église fut ensuite transférée au bas du village dans le quartier du bourg, elle était petite et de médiocre apparence. Mais en 1855 l'abbé Crozat, enfant du pays et curé du lieu, l'a fait réédifier en grande partie à ses frais, telle qu'elle est aujourd'hui, et c'est une des plus jolies des environs. Le clocher est une tour carrée, surmontée d'une terrasse entourée d'une balustrade à jour et dominée par la croix. Encore, sous le rapport religieux un autre quartier de la commune, vers la limite de Manas, porte le nom de Temples. Son nom lui vient d'un ancien couvent des Templiers qui existait à cet endroit. On y voit encore les ruines d'un mur d'enceinte assez étendue, une partie d'une belle mosaïque et un souterrain vouté, dont on n'a pu mesurer la longueur, on croit généralement que c'était une sortie secrète pour les religieux. Ce couvent fut aboli en même temps que tous les autres des templiers de France.

Au point de vue féodal, le Puy Saint Martin était une terre mouvante de la baronnie de la Garde Adhémar qui appartenait aux Adhémar dès le XIIème siècle et dont une moitié passa ensuite aux Comte de Valentinois qui la donnèrent ensuite en 1295, aux Taulignans. L'autre moitié fut acquise des Adhémar, au XIVème siècle, par les d'Eurre, qui devenus ensuite les seigneurs de toute la terre, le conservèrent jusque vers le milieu du dernier siècle, époque à laquelle elle fut vendue aux Corbons qui la vendirent à de la Garde. Lorsque la révolution éclata, la seigneurie appartenait à Decorbeau de Volserre. Ce noble, au lieu d'émigrer, accepta gaiement le nouvel état de choses, mérita bien vite le titre de

citoyen et fut mais tenu possesseur de ses terres. Comme il habitait son château de Volserre, près de Voiron (Isère), il vendit toutes ses propriétés de Puy Saint Martin à divers acquéreurs. Son notaire était Me Bovet de Crest, aïeul du notaire actuel, détenteur de tous les actes de vente. Le château-fort primitif était bâti sur le coteau qui domine le village. Son enceinte était vaste. On voit encore une partie de la tour au nord, des pans de mur du midi, au couchant, une tour qui était le moulin à vent. La ferme la plus proche à 900 m au nord, s'appelle encore le Colombier, c'est là qu'était la basse-cour de châtelain. Ce château eut à souffrir des guerres de religion. Le comte Claude d'Eurre ou d'Urre était un des seigneurs du parti protestant, dont les principaux chefs étaient de Monbrun puis Lesdiguières. Après divers combats et plusieurs batailles indécises, les protestants furent définitivement battus dans la vallée de la Drôme et près de Grenoble par de Gordes. Le duc de Mayenne, envoyé en Dauphiné comme gouverneur de la province à la pacification générale, visita les places et les forts et en condamna 32 à être rasés (1580). Les principaux furent ceux de Saillans, Pontaix, le Tour de Quint ou Sainte Croix, Vinsobres, Tulette, Saint Paul Trois châteaux, le Puy Saint Martin, Loriol, Grane, et Chateaudouble. L'emplacement de ce château a servi longtemps de pâturage public. En 1890 on y a transféré de nouveau le cimetière communal. C'est bien le cas de dire qu'un silence de mort a succédé aux pas bruyants des chevaux, aux grincements des lourdes herses, au cliquetis des armes, aux rires et aux gais propos des châtelains et des belles châtelaines ; les oraisons funèbres ont remplacé les chants des troubadours. Leur château fort ayant été rasé, les seigneurs en firent construire un plus modeste dans la partie basse du village. Ce sont les bâtiments actuels appartenant à M Clément, M Chevillot et la famille Combe. (de nos jours la mairie).

Jean-Michel Murer

L'Ecole à Puy Saint Martin

La période qui s'ouvre avec la Révolution est une période d'évolution extraordinaire pour l'instruction publique en France. Elle va être marquée par différentes législations qui vont fixer une organisation au niveau national de l'instruction en France.

Les principaux jalons sont :

La loi Guizot du 28 juin 1833 qui fixe un cadre national général à l'enseignement primaire, Les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 qui rendent l'école gratuite, puis obligatoire, et qui vont être un acte majeur pour l'évolution ultérieure de l'enseignement. Il y aura un « avant » et un « après » les lois Ferry.

Nous proposons, d'après les sources citées au bas de l'article, de replacer l'évolution de l'Ecole à Puy Saint Martin dans le contexte national en 2 périodes :

I – L'Ecole avant les lois Ferry (1881-1882)

II – L'Ecole de 1882 à nos jours, qui fera l'objet d'un prochain article

L'école avant les lois Ferry (1881-1882) :

Avant 1833, dans notre région, l'instruction est donnée par des maitres d'école itinérants, venant le plus souvent du Briançonnais. Pendant les mois d'hiver, ils quittent leurs villages et viennent se louer dans les communes. Après 4 ou 5 mois de présence, le beau temps revenu, ils retournent chez eux, pour revenir à la saison d'hiver suivante. Dans les archives communales on trouve dans les dépenses de 1784 « pour payer les gages du précepteur de la jeunesse : 100 livres ».

Histoire

La loi Guizot du 28 juin 1833 fixe un cadre national à l'enseignement primaire, en résumé la loi précise :

- l'obligation pour les communes d'avoir une école.
- la gratuité de l'enseignement réservée aux enfants dont les parents sont déclarés « indigents ».
- les enseignants doivent avoir un brevet de capacité délivré par une commission départementale.
- le salaire du maître d'école est fixé à un minimum annuel de 200 livres.
- l'école est placée sous l'autorité du maire et du curé ou du pasteur.

A partir de cette date, Puy Saint Martin va disposer d'une école permanente située dans la grande rue du village, dans une maison achetée spécialement à Mathieu Comte (décision du conseil municipal 8 juillet 1832).

Le premier enseignant fixe sera Mr Liotard qui restera 3 ans dans le poste.

L'application de la loi Guizot est immédiate. Le salaire de l'instituteur qui était de 50 livres en 1831, passe à 200 livres en 1834.

Les élèves reçus gratuitement sont 23 en 1836 (garçons), 25 en 1840 (garçons et filles), 38 en 1844 (garçons et filles). Dans le département de la Drôme 38% des élèves sont dispensés de payer leur scolarité. (G. Bouchet)

En 1840 : ouverture d'une école de filles qui sera tenue par les sœurs de Sainte Marthe de Romans jusqu'en 1887 lors de la laïcisation de l'école. Mais à cette même date, les sœurs ouvrent une école privée de filles qui fonctionnera jusqu'en 1902.

En 1840, le maire Crozat, sous la pression des parents, renvoie l'instituteur Faure pour le remplacer par les frères Maristes de Saint Paul Trois Châteaux (1840-1847), dont il se séparera en 1847, toujours, à la demande des parents qui jugent ces enseignants « trop sévères » avec les enfants !!

La loi Falloux de 1850 apportera peu de modification à la loi Guizot, mais renforce le pouvoir de l'église dans l'enseignement en souhaitant qu'il existe des écoles tenant compte du culte des parents.

La loi Dury du 10 avril 1867 demande :

- de renforcer les écoles de filles dans les communes de plus de 500 habitants, ce qui est le cas de Puy Saint Martin qui compte 914 habitants à cette date.
- d'augmenter le salaire des enseignants et d'aller vers la gratuité.
- que les instituteurs soient des laïcs.

A Puy Saint Martin, en 1877, les élèves payants donnent 16 Francs/an, pour les garçons ou les filles, par contre les enfants « d'indigents » devront payer 0,80 Franc/mois de présence.

Toute la période 1833-1882 montre la nette volonté des autorités d'améliorer l'instruction des jeunes et marque un net progrès par rapport aux années antérieures, mais les résultats sont jugés insuffisants principalement à cause de la mauvaise formation des maîtres.

Il faudra attendre 1863 pour voir l'ouverture dans la Drôme d'une école normale de Garçons et 1881 pour celle de Jeunes Filles. Dans ce domaine l'Ardèche nous avait précédé de 30 ans.

Une autre cause est l'absentéisme important, car l'école n'est pas encore obligatoire et

nombreux sont les élèves qui s'en dispensent, la belle saison venue, pour aller garder les troupeaux ou participer aux travaux des champs. Pour illustrer le niveau d'instruction à Puy Saint Martin, on peut citer Mr Adrien Lucet qui enseignera de 1881 à 1907, ainsi que son épouse à partir de 1887 pour l'école de filles. Dans sa monographie de la Commune de Puy Saint Martin, rédigée fin 1892, on peut lire :

- « Les maisons d'école ont toujours été fort négligées, les classes mal fréquentées jusqu'en 1881, où la gratuité a été établie.

Aujourd'hui encore, malgré l'obligation, les absences y sont fort nombreuses pendant l'été et surtout parmi les garçons. On ne doit pas s'étonner si l'instruction est si arriérée dans la commune. Pour prouver ce que j'avance, je prends la liste électorale, et comme je connais tout mon monde, je puis parler en parfaite connaissance de cause. Je vois 260 électeurs inscrits. Sur ce nombre, j'en trouve 50 d'illettrés, 170 ayant une instruction fort rudimentaire et 40 seulement, y compris les employés, ayant une instruction plus avancée. Pour les femmes, c'est bien pire encore, sur 262 au-dessus de 20 ans, j'en trouve 100 d'illettrées, 100 connaissant leur croix de Par Dieu et leur livre de messe, et 62 seulement sachant faire leurs lettres et tenir leur petite comptabilité.

Voici encore une preuve plus convaincante :

Etat constatant les conjoints qui n'ont pas signé lors de leur mariage depuis le commencement du siècle.

Je laisse au lecteur le soin de conclure ». Adrien Lucet.
Décembre 1892

Années de - à	Nombre de mariages	Hommes n'ayant pas signé	Femmes n'ayant pas signé
1800-1810	42	25	40
1811-1820	45	22	36
1821-1830	61	38	55
1831-1840	32	43	59
1841-1850	98	44	74
1851-1860	59	18	37
1861-1870	75	19	40
1871-1880	65	9	20
1881-1890	68	4	14

Et pour terminer, une photo de l'effectif de l'école communale des filles de Puy Saint Martin tenue par les sœurs de Sainte Marthe de Romans vers 1870.



Sources : - Archives communales
- L'École dans la Drôme : 1830-1880 G. Bouchet
- Monographie de la Commune de Puy Saint Martin 1892 A. Lucet.

(Marc Borel, Dominique Bourrel, André Faure, Gabriel Vincent)

Festivités

A.A.R. PUY SAINT MARTIN.

La Foire Froide étant terminée, on peut en parler : le temps n'était pas tellement de la partie. Les commerçants ambulants n'ayant pas tous joué le jeu de la ponctualité... (il en manquait 18). De ce fait, la foire paraissait éparpillée. Un changement devrait avoir lieu pour 2010. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous être fidèles.

Rappel :

- LOTO de l'AAR : Dimanche 31 Janvier 2010.
- FOIRE AUX FLEURS : Dimanche 18 avril 2010.

Bonne année 2010.

La Présidente, Ginette LAMANDE.

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Ce journal appartient à chacun de vous, habitant de Puy Saint Martin, il vous appartient par conséquent de le faire vivre.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques.

Nous recherchons particulièrement pour les prochains numéros, des photos mettant en valeur notre village et pouvant servir d'illustration à la page de garde.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaines publications

Puy Saint Martinois d'été : mai 2010